

REPUBLIQUE FRANCAISE	dossier n° PC05754023P0019
Commune de PHALSBOURG 	date de dépôt : 16/11/2023 demandeur : Monsieur SPECHT William pour : Construction d'une maison individuelle adresse terrain : KLEINE STRAENG 57370 PHALSBOURG

ARRÊTE
accordant un permis de construire
au nom de la commune de PHALSBOURG

Le Maire de PHALSBOURG,

Vu la demande de permis de construire présentée le 16/11/2023 par Monsieur SPECHT William demeurant 7 rue du Commandant Taillant 57370 Phalsbourg ;

Vu l'objet de la demande : **Construction d'une maison individuelle** sur un terrain situé KLEINE STRAENG 57370 PHALSBOURG pour une surface de plancher créée de 297.11 m².

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29/07/2008, modifié et révisé le 11/02/2013, le 07/06/2022

Vu la zone UB du P.L.U.;

Vu le code de l'environnement et son article D 563-8-1 listant les communes concernées par la carte de sismicité nationale ;

Vu la carte d'aléa retrait-gonflement des argiles dans le département de la Moselle de septembre 2008 réalisée par le BRGM ;

Vu la demande de pièces manquantes en date du 21/11/2023 ;

Vu les pièces manquantes fournies en date du 01/12/2023 ;

Vu l'avis d'Enedis en date du 05/12/2024 ;

Vu l'avis de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg en date du 06/12/2023 ;

Vu l'avis de la Régie des Eaux de la Ville de Phalsbourg en date du 12/12/2023 ;

Vu l'attestation de prise en charges des frais de l'extension du réseau d'eau potable de Monsieur SPECHT William en date du 17/01/2024 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire **PC05754023P0019** est **ACCORDE**.

Article 2

Le pétitionnaire s'engage à prendre à son compte la charge financière du coût de l'extension du réseau d'eau potable nécessaire au raccordement de son projet pour un montant totale de 9087.84 € TTC, conformément au chiffrage de la régie de l'Eau dans son avis en date du 17/01/2024.

PHALSBOURG, le

